



HAL
open science

L'abri sépulcral Bronze ancien de Laure (Le Rove, Bouches-du-Rhône, France)

Hélène Barge

► **To cite this version:**

Hélène Barge. L'abri sépulcral Bronze ancien de Laure (Le Rove, Bouches-du-Rhône, France). [Rapport de recherche] Lampea MMSH. 2022. halshs-03707472

HAL Id: halshs-03707472

<https://shs.hal.science/halshs-03707472v1>

Submitted on 28 Jun 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'abri sépulcral Bronze ancien de Laure (Le Rove, Bouches-du-Rhône, France)

Hélène BARGE *

L'abri de Laure est situé sur le flanc nord-est de la chaîne de la Nerthe au lieu-dit Ancien Gignac, à 15 km au nord-ouest de Marseille, à proximité de l'étang de Berre (fig. 1). Ce petit abri est creusé à 162 m d'altitude dans les barres de calcaire urgonien, hautes de près de 30 mètres, qui forment l'éperon rocheux sur lequel se trouve le site fortifié du Camp de Laure daté du Bronze ancien, fouillé en 1975 et 1976 par Jean Courtin (fig. 2 ; Courtin, 1975, 1978). Orienté à l'Est, il mesure un mètre de largeur sur 7 à 8 mètres de longueur et moins de deux mètres de hauteur. Découvert en 1976 par J. Courtin qui y avait trouvé un fémur humain exhumé par les grattages d'animaux fouisseurs, c'était l'un des rares abris sous-roche de la région qui n'avait pas été complètement vidé par l'érosion ou par les clandestins, et cela grâce à l'abondante végétation qui le camouflait. En raison de sa proximité avec un dépotoir et une carrière, il a fait l'objet d'une fouille de sauvetage urgent en 1979 dont les résultats n'avaient jamais été publiés à ce jour. La fouille avait pour but de mettre au jour une éventuelle sépulture liée à l'habitat Bronze ancien situé sur le plateau.

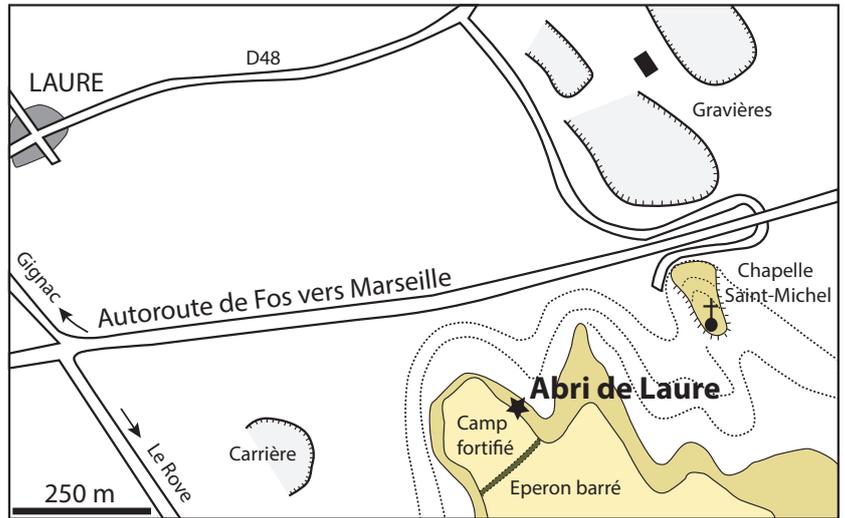


Fig. 1 - Plan de situation de l'abri de Laure creusé sur le flanc est du Camp fortifié Bronze ancien (DAO HB).

Après un important débroussaillage, deux secteurs ont été fouillés le long de la paroi rocheuse (fig. 3). Le premier, correspondant à l'endroit où avait été découvert le fémur humain, mesurait 3 m de long sur un mètre de large et a nécessité cinq décapages. Le second secteur, situé vers le sud dans le prolongement du premier, couvrait une surface de 9 m² et jouxtait un petit boyau creusé dans la paroi, profond de plus d'un mètre et susceptible de renfermer des ossements humains. Le remplissage qui atteignait 30-40 cm d'épaisseur du côté de la paroi et à 50 cm du côté de la pente a été décapé en sept relevés.



Fig. 2 - Vue générale de la barre rocheuse sous laquelle se trouve l'abri de Laure, en contrebas du Camp Bronze ancien (© cliché HB).

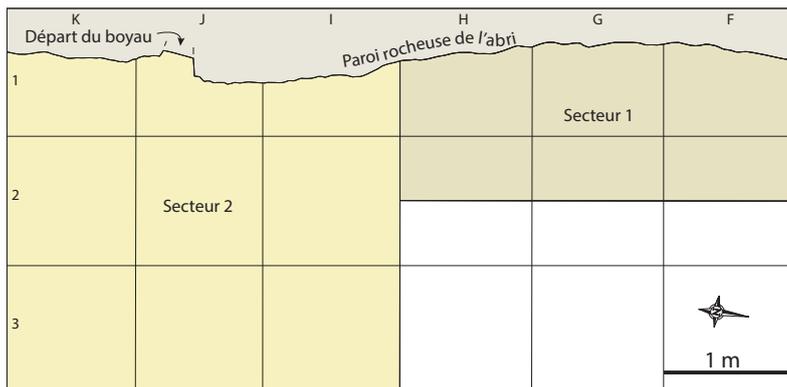


Fig. 3 - Abri de Laure, Le Rove. Plan général des deux secteurs fouillés contre la paroi au relevé 2 (DAO HB).

* conservateur du patrimoine.

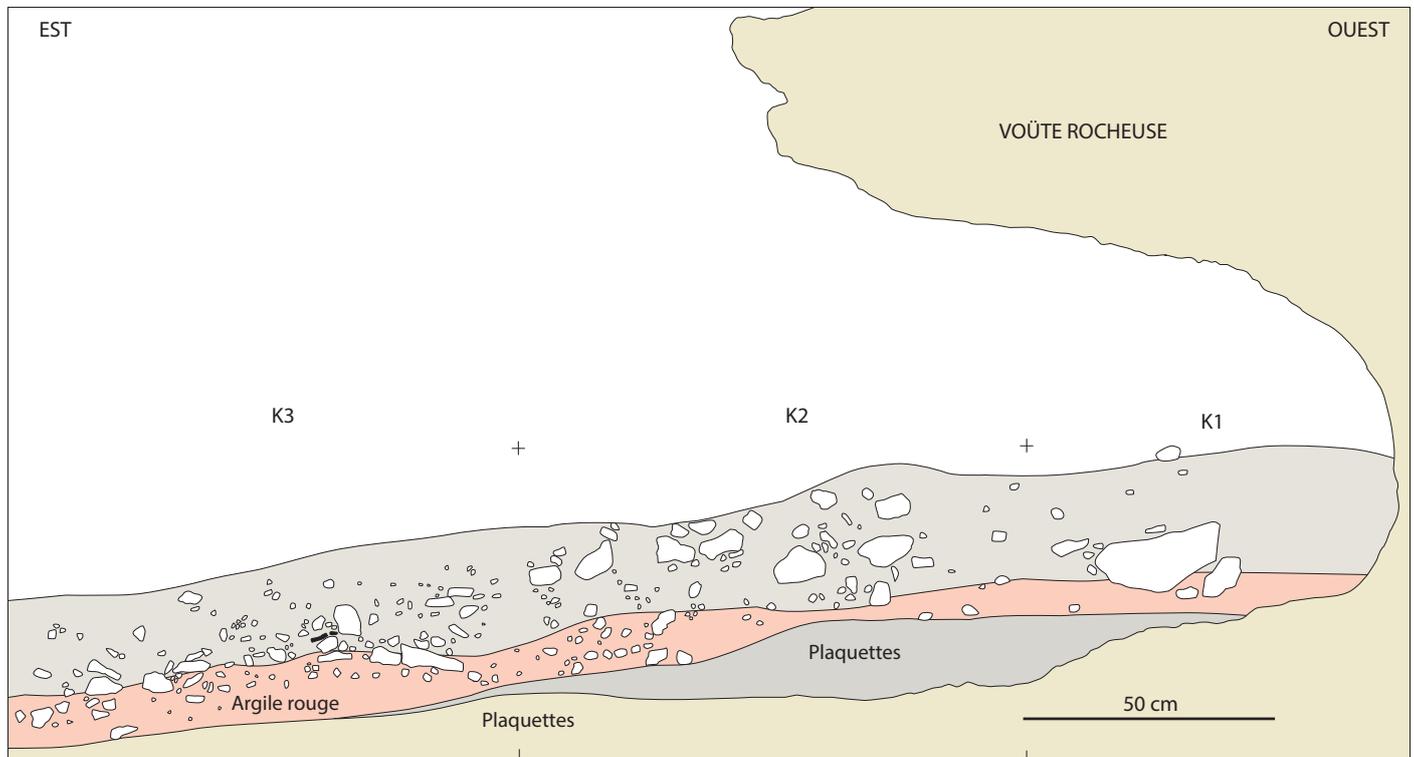


Fig. 4 – Abri de Laure, Le Rove. Profil de l’abri sous-roche et du remplissage archéologique (DAO HB).

Les observations stratigraphiques

La fouille minutieuse conduite sur les 12 m² décapés (fig. 4, 5 à 7) et le tamisage à l’eau des sédiments ont permis de réaliser des observations identiques sur les deux secteurs. Le remplissage de l’abri, d’assez faible étendue et peu épais, était constitué de trois niveaux : une couche superficielle, un niveau archéologique contenant la majorité des vestiges (relevés 1 à 7) et un niveau de base très pauvre (cf. plans en annexe, fig. 18 à 24).

1. Le niveau superficiel, d’une épaisseur de 8 à 10 cm, était remanié par la végétation et les animaux fouisseurs. Sous un ensemble de blocs effondrés de la voûte, le sédiment était constitué d’une terre meuble noirâtre contenant quelques fragments d’amphores étrusques à dégraissant de mica noir. Le peu de mobilier rattachable au Bronze ancien comprend des éclats de silex, des tessons, divers ossements humains et quelques restes de faune (ovicapridé, suidé, renard, lapin, oiseau).



Fig. 5 – Abri de Laure, Le Rove. Secteur 1 (© cliché HB).

Fig. 6 – Abri de Laure, Le Rove. Secteur 2, relevé 6 (© cliché HB).



Fig. 7 – Abri de Laure, Le Rove. Secteur 2, relevé 7 (© cliché HB).



2. Le niveau 2, épais de 10 à 30 cm vers la paroi, était constitué de sédiments compacts mêlés à des blocs et à des plaquettes calcaires provenant de l'altération de la voûte. Plusieurs relevés successifs (relevés 1 à 7) ont mis au jour la plus grande partie du mobilier d'âge Bronze ancien de tradition campaniforme découvert sur le site. Ce dernier était plus abondant sur le secteur 2 que sur le premier secteur.

3. Le niveau de base du relevé 7 était constitué d'une couche d'argile rouge de décalcification reposant sur un lit de fines plaquettes de calcaire placées directement sur le substratum. Excepté quelques menus objets infiltrés entre les pierres, un seul vestige intéressant a été découvert à ce niveau. Il s'agit d'un fragment isolé de céramique à pâte rouge-orangée, décoré d'impressions réalisées avec une valve de *Cardium*, qui se trouvait posé à plat au sommet de la couche d'argile, à la limite inférieure de la fouille et du côté est. Brisé en huit morceaux, il est orné de bandes parallèles de chevrons imprimés délimités par une ligne, alternant avec des bandes lisses disposées verticalement ou horizontalement (fig. 8). Le style décoratif de ce tesson se rattache au **Néolithique ancien Cardial**, culture présente dans les environs de l'abri de Laure. On peut citer par exemple, sur la commune de Châteauneuf-les-Martigues, le célèbre abri de la Font aux Pigeons - habitat cardial le plus important de Provence où ce même motif a été mis au jour - ainsi que la grotte sépulcrale Sicard, puis sur la commune du Rove la grotte du Cap Ragnon (Courtin, 1974, 2000).

Le fait que ce fragment de poterie soit isolé et plus ancien que le mobilier de l'abri, n'est pas une exception. En effet, c'est aussi le cas sur plusieurs sites du Verdon dans les Alpes-de-Haute-Provence qui ont livré un tesson cardial isolé, parfois situé dans un niveau chasséen, sans qu'il y ait de couche cardiale distincte dans l'abri (renseignement J. Courtin).

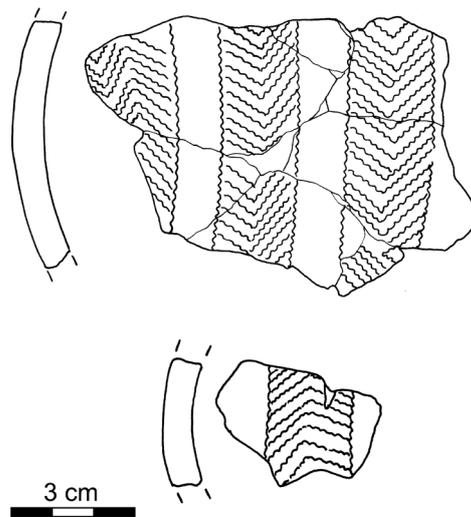


Fig. 8 - Abri de Laure, Le Rove. Fragment de vase décoré de bandes imprimées au *Cardium* (cliché © HB).

Le mobilier archéologique Bronze ancien

Excepté le tesson décrit précédemment, l'ensemble du mobilier peut être rattaché au Bronze ancien. Il est dans l'ensemble assez diversifié et comporte quelques éléments originaux. Identique sur les deux secteurs, il totalise près de 1800 pièces dont plus de 1000 ont été récoltées en stratigraphie, essentiellement dans le niveau le plus important, le niveau 2.

L'outillage lithique est également réparti dans les sept relevés à raison de 30 à 56 pièces par relevé. Il comprend 360 pièces dont 340 éclats de silex de petite taille (entre 5 et 35 mm de long pour la plupart) et

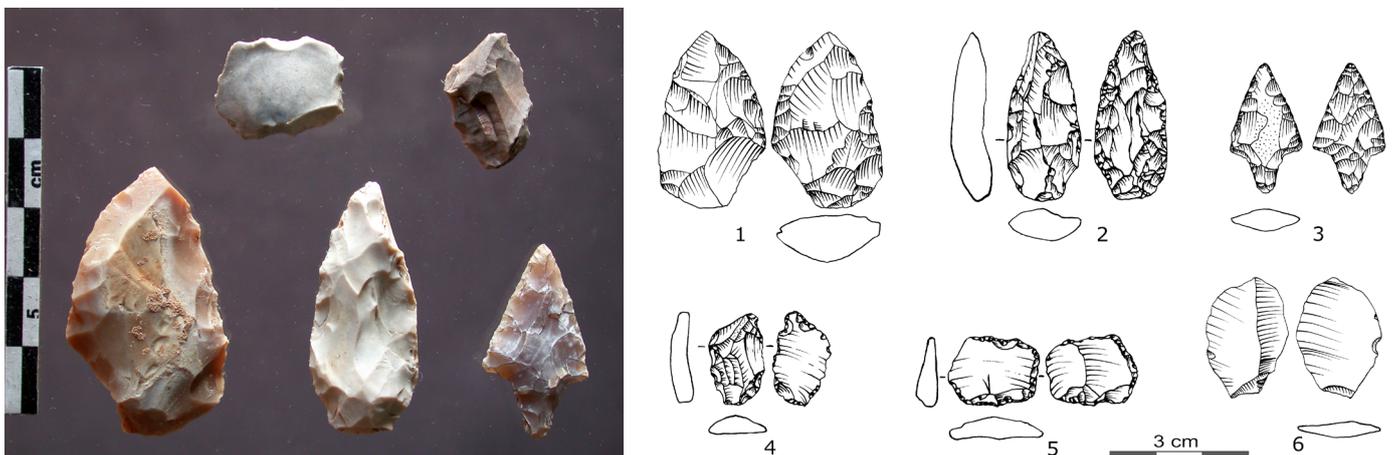


Fig. 9 - Abri de Laure, Le Rove. Outillage en silex (relevés 1 à 4) : 1, ébauche d'armature - 2, armature de flèche foliacée biface - 3, armature de flèche à pédoncule - 4, perceur déjeté - 5, grattoir unguiforme - 6, éclat lamellaire (dessins et © cliché HB).

une dizaine de nucleus (fig. 9). Les outils sont peu nombreux avec un grattoir unguiforme, quatre lamelles, un petit perçoir, une ébauche d'armature de flèche, deux armatures de flèche perçantes, l'une foliacée biface et l'autre triangulaire à pédoncule. S'y ajoutent un éclat de quartz blanc laiteux et un fragment de lame en calcaire. Le silex montre des couleurs variées, de ton gris et blond, mais aussi noir, blanc, rouge, rose, brun.

La matière première utilisée est très probablement originaire des environs car plusieurs gisements sont connus sur le versant nord de la chaîne de la Nerthe entre Martigues et Châteauneuf. Citons en particulier l'atelier d'extraction des Espérelles à Martigues où des rognons siliceux sont emballés dans une formation calcaire d'âge bédoulien (Courtin et Masse, 1967 ; Barge, Onoratini et Mahieu, 2022). A noter également un affleurement de silex signalé à 100 mètres au sud du Camp de Laure (Courtin, 1975).

La céramique totalise plus d'un millier de vestiges très fragmentés et plutôt mal conservés, surtout pour ce qui concerne les tessons retrouvés à faible profondeur ou à l'extérieur de l'abri, soumis à des conditions de conservation difficiles (fig. 10 à 13). Elle est présente dans tous les relevés. De facture homogène, elle est de couleur grise, brun-noir ou beige, orangée, parfois rouge, et l'épaisseur de la pâte comprise entre 4 et 11 mm est le plus souvent de taille moyenne (58 %), mais aussi fine (28,50 %) ou épaisse (13,50 %).

Parmi la vingtaine de vases présumés, une dizaine possèdent une ouverture rétrécie et au moins trois une ouverture évasée. Les lèvres sont de forme arrondie-éversée ou aplanie-épaissie. On compte une quinzaine de bords, trois carènes, treize fragments d'anses en ruban, quatorze fonds plats ou aplanis, un bord rentrant avec cordon horizontal lisse de section triangulaire, un tesson avec mamelon rond non perforé, un tesson avec prise horizontale.

On trouve également quelques tessons décorés (fig. 13, n°1 à 6) à savoir un tesson orné d'incisions



Fig. 10 - Abri de Laure, Le Rove. Anses en ruban (© cliché HB).

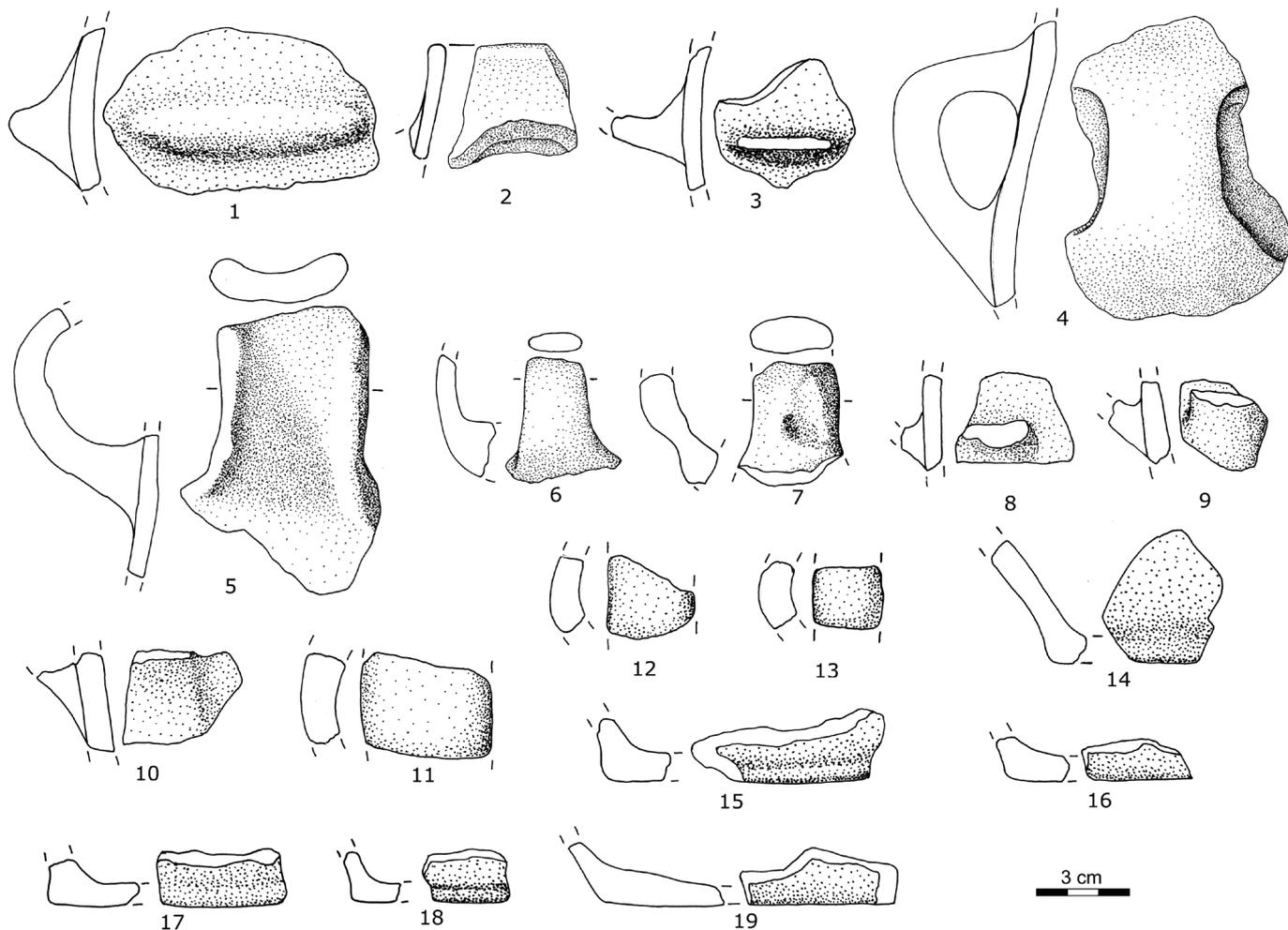


Fig. 11 - Abri de Laure, Le Rove. Céramique (relevés 1 à 5) : 1, mamelon horizontal - 2 à 13, anses en ruban - 14 à 19, fonds plats (dessins HB).

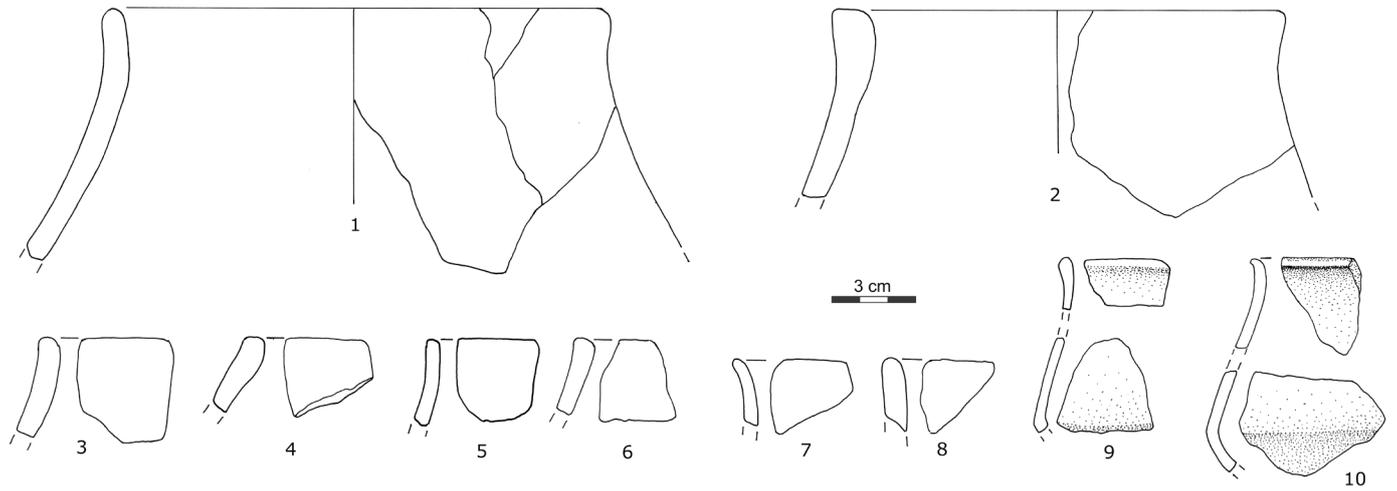


Fig. 12 - Abri de Laure, Le Rove. Formes céramiques (relevés 1 à 5) : 1 à 8, bords de vases - 9 et 10, vases carénés (dessins HB).

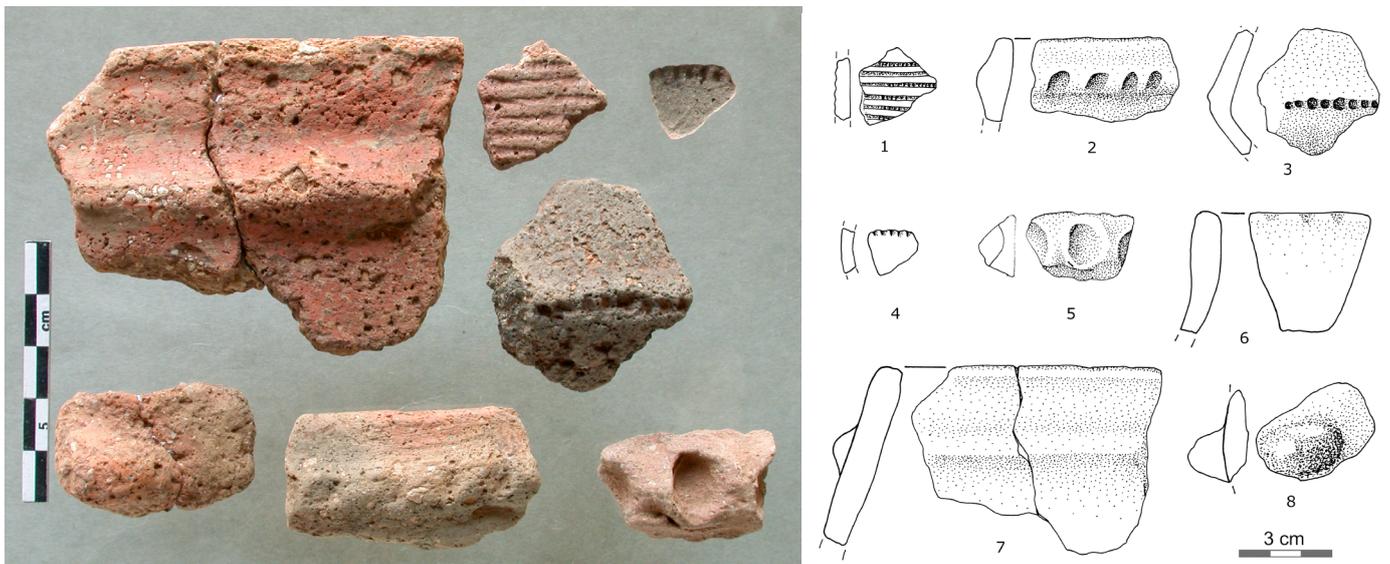


Fig. 13 - Abri de Laure, Le Rove. Céramique décorée (1 à 5, relevé 6 - 3 à 8, relevés 2 et 3) : 1, tesson à décor d'incisions - 2, cordon préoral orné d'impressions digitées - 3, carène ornée d'impressions rondes - 4, tesson orné de courtes impressions linéaires - 5, fragment de cordon digité - 6, bord redressé à lèvre aplanie et ornée d'impressions - 7, bord rentrant avec cordon horizontal de section triangulaire - 8, bouton de préhension non perforé (dessins et © clichés HB).

horizontales parallèles, un bord avec cordon préoral orné d'impressions digitées, une carène ornée d'impressions rondes, un tesson orné de courtes incisions parallèles, un fragment de cordon digité, un bord de vase à col redressé dont la lèvre aplanie est ornée d'impressions. Il s'agit d'une céramique typique du Bronze ancien de tradition épicanpaniforme (Vital, Convertini et Lemerrier, 2012).

La parure façonnée est représentée par une unique perle de forme ovoïde mince mesurant 12 mm de diamètre sur 8 mm d'épaisseur avec un orifice cylindrique de 4 mm de diamètre (H2, relevé 1). Cette perle est très légère, d'aspect poreux et de couleur vert clair à jaunâtre. De type côtelé, elle est décorée sur son pourtour par une dizaine d'incisions parallèles transversales (fig. 14). Une autre du même genre provient de la grotte sépulcrale de Rousson dans le Gard également associée à du mobilier Chalcolithique-Bronze ancien.

Son analyse chimique par la méthode LA-ICP-RS et par activation neutronique n'a pas donné les résultats attendus vu son extrême corrosion. Cet objet, complètement *dévitriifié* est probablement en faïence, et non en verre, ce que semble confirmer son faible taux de fondant qui n'a toutefois pas pu être identifié avec précision. Par ailleurs, la présence de nombreux grains de quartz à l'intérieur de la perle plaide en faveur de cette hypothèse, tout comme sa coloration superficielle et non dans la masse.



Fig. 14 - Abri de Laure, Le Rove. Perle côtelée en faïence (cliché © BG, dessin HB).

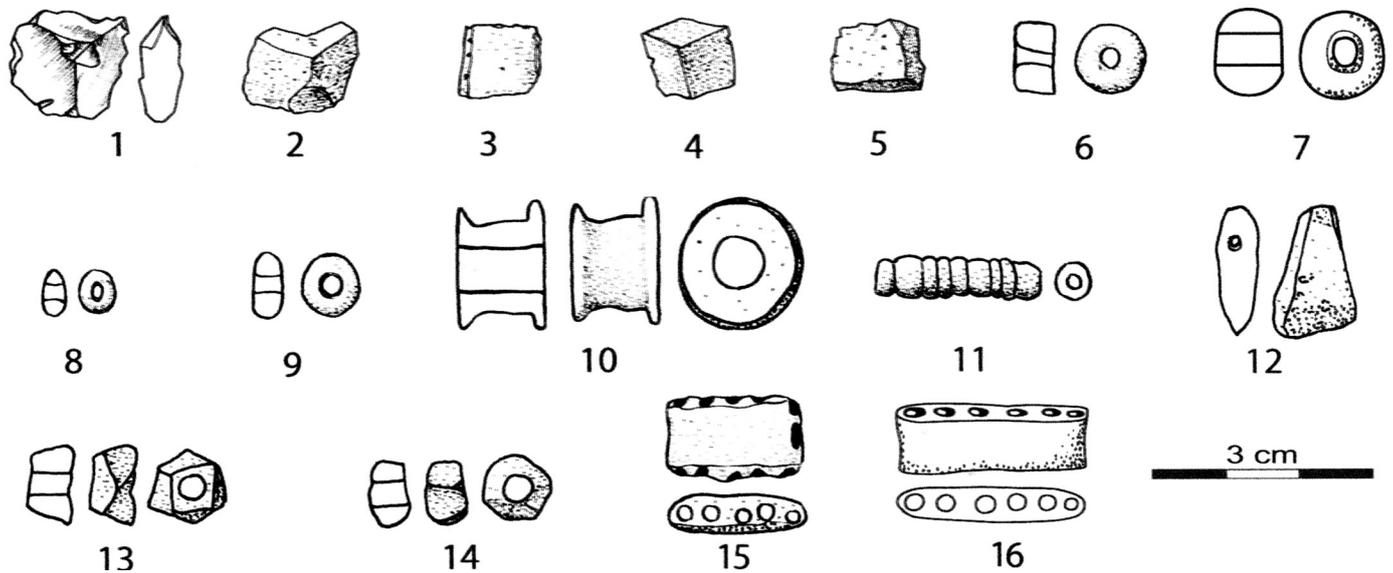


Fig. 15 - Perles en pâte de verre en Provence : 1 à 5, grotte des Aiguilles, Montmorin, Hautes-Alpes - 6, grotte de la Citadelle, Vauvenargues, B.-du-Rh. - 7, Baume de Manjaïre, Mimet, B.-du-Rh. - 8 et 9, aven de Vaublare, Esparron, Alpes-de-Haute-Provence - 10 et 11, grotte de Fontblanco, Robion, Vaucluse - 12 à 14, grotte Monier, Ollioules, Var - 15, grotte du Château de Diable, Evenos, Var - 16, grotte G, Baudinard, Var (dessins HB).

L'agent colorant utilisé est le cuivre et la teneur importante en étain (entre 13 et 21 %) montre que ce dernier a dû être introduit en partie sous forme de déchets de bronze. Les teneurs en sodium, potassium et magnésium sont en faveur d'un fondant sodique d'origine végétale. En conclusion, on peut dire que la composition de cette perle est proche de celle mise en évidence pour certaines perles égyptiennes en faïence (Gratuze, 1997 ; Guilaine et al., 1991).

Les perles en pâte de verre bleu ou verte antérieures au Bronze final sont courantes dans le sud de la France comme en témoigne la première synthèse réalisée sur le sujet qui en a recensé plus de 200 dont une trentaine en Provence (Ambert et Barge-Mahieu, 1989). Elles sont le plus souvent de forme discoïde voire segmentée, très rarement cylindrique, côtelée ou en bobine. Les écarteurs de collier sont exceptionnels avec six exemplaires seulement. Pour la Provence, les objets en verre proviennent essentiellement de contextes sépulcraux. Ils sont pour la plupart peu élaborés et affectent parfois la forme de petits blocs prêts à être façonnés ce qui pourrait signifier une fabrication locale (fig. 15). Les seuls exemplaires chalcolithiques sont quatre pièces cuboïdes et un éclat trouvés dans la grotte des Aiguilles à Montmorin, dans une couche datée de 2775 à 2160 B.C. (Muret, 2006). Cinq sont issues de contextes Chalcolithique-Bronze ancien comme les quatre perles discoïdes de la grotte de la Citadelle à Vauvenargues (présence de Campaniforme) et la perle ovoïde de la Baume de Manjaïre à Mimet. Les deux perles discoïdes de l'aven de Vaublare à Esparron sont attribuées au Bronze ancien, la perle en bobine imitant les modèles en os et les sept tubes segmentés issus de la grotte de Fontblanco à Robion se rattachent au Bronze ancien-moyen. D'autres enfin appartiennent au Bronze moyen comme les deux perles et la pendeloque de la grotte Monier à Ollioules ainsi que les écarteurs de collier considérés comme des objets d'importation mycénienne découverts l'un dans la grotte G de Baudinard, l'autre dans la grotte du Château du Diable à Evenos. Quant à la perle de l'hypogée des Crottes à Roaix, l'analyse a conclu qu'il s'agissait de turquoise et non de verre.



Fig. 16 - Abri de Laure, Le Rove. Coquillages divers (© cliché HB).

Les coquillages marins sont bien représentés avec plus d'une vingtaine de pièces découvertes essentiellement dans les relevés 1 à 4. Certains sont perforés intentionnellement et ont pu servir d'éléments de parure (fig. 16 et 17). On compte trois fragments de *Pecten*, une valve de *Venus verrucosa*, un fragment de *Cerithium vulgatum* très usé, un fragment de nacre (*Ostrea*), dix fragments et cinq valves entières de

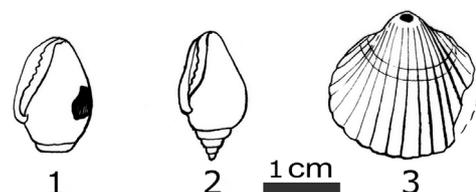


Fig. 17 - Abri de Laure, Le Rove. Coquillages (relevés 2 et 6) : 1, *Columbella* tronquée et percée - 2, *Columbella* intacte - 3, *Cardium* percé au crochet (dessins HB).

Cardium edule (trois percés au crochet par usure, un cassé au crochet probablement percé, un fragment brisé au niveau de l'orifice), deux *Columbella rustica* dont une entière polie (G2, relevé 4) et une autre tronquée et percée latéralement par pression (J3, relevé 6).

Les vestiges osseux totalisent environ 230 éléments répartis entre les restes animaux et les restes humains dans les deux secteurs. La faune est représentée par des restes d'ovicapridé, de bovidé, de canidé, de léporidé et de dorade (*Chrysophrys aurata*).

Les ossements humains sont fragmentés et parfois brûlés, mélangés aux vestiges archéologiques, surtout dans le secteur 1 (FG/1-2, H2) et plus rarement dans le secteur 2 (IJ/2-3, K3) sans aucune connexion ou organisation quelconque. Diverses parties du squelette sont représentées (fragments d'os longs, de vertèbres, de coxal, de crâne et de côte ; atlas, mastoïde, phalanges et os du tarse et du carpe, métacarpiens et métatarsiens ; dents dont deux incisives de lait). Ces vestiges confiés pour étude à Cl. Bouville en 1979 n'ont jamais été étudiés et ne sont plus accessibles. A signaler que des ossements humains ont été trouvés sur le camp fortifié, dans les éboulis à l'extérieur du rempart.

Pour ce qui concerne les restes carbonisés, ils ont été découverts sur les deux secteurs et dans tous les relevés (surtout 4 à 7). Il s'agit de quelques charbons de bois et d'une centaine de grains de blé regroupés dans les relevés 5 à 7. Bien que ces restes n'aient pu être étudiés et datés, on peut conclure que l'utilisation principale de cet abri est contemporaine de celle du Camp fortifié, daté de 1550 +/- 60 et 1710 +/- 100 B.C., étant donné que les vestiges rencontrés sur les deux sites sont en tous points semblables. N'ayant livré aucune structure, mur ou foyer en place laissant envisager sa fréquentation en tant qu'habitat, cet abri sous-roche a servi principalement de lieu sépulture et peut-être d'atelier de taille du silex. Mais avant cela, il a servi de façon occasionnelle d'abri de berger ou de halte de chasse à une époque plus ancienne, en l'occurrence le Néolithique ancien cardial.

Bibliographie

Ambert P. et Barge-Mahieu H., 1989 - Essai sur les perles en verre antérieures à l'Age du Fer en Languedoc et en Provence. In : M. Feugère, *Le verre préromain en Europe occidentale*. Montagnac : éd. Monique Mergoïl, 194 p. (HAL SHS <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00736746>).

Barge H., Onoratini G. et Mahieu E., 2022 - *L'extraction du silex sur l'atelier des Espérelles (Martigues, Bouches-du-Rhône) et les maillets de Provence occidentale*, 10 p., 20 fig. (HAL SHS <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-03598146>).

Barge H. 1979 - *L'abri de Laure, Le Rove (Bouches-du-Rhône)*. Rapport de fouille de sauvetage. DRAC de PACA, SRA, 6 p., 4 plans, 2 fig., 15 photos.

Courtin J., 2000 - *Les premiers paysans du Midi*. Paris : éd. La Maison des Roches.

Courtin J., 1978 - Quelques étapes du peuplement de la région de l'étang de Berre au post-glaciaire. *Bulletin Archéologique de Provence*, n°1, pp. 1-36.

Courtin J. 1976 - Les civilisations de l'Age du Bronze en Provence. Le Bronze ancien et le Bronze moyen. *La Préhistoire Française*, tome II, Paris : éd. du CNRS, pp. 445-451.

Courtin J., 1975 - Un habitat fortifié du Bronze ancien en Basse-Provence : le Camp de Laure. *Bulletin du Museum d'Histoire Naturelle de Marseille*, t.XXXV, pp. 217-140.

Courtin J., 1974 - Le Néolithique de la Provence. *Mémoire de la Société Préhistorique Française*, 11. Paris : éd. Klincksieck, 355 p.

Courtin J. et Masse J.-P., 1967 - Découverte d'un nouveau maillet à rainure en Basse-Provence. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 64, 2, pp. 58-64.

Escalon de Fonton M., 1980 - Le Rove, abri de Laure. Informations de la région PACA, *Gallia-Préhistoire*, 23, fasc.2, p. 529.

Gratuze B., 1997 - *Etude de la perle protohistorique du site de l'abri du Camp de Laure (Le Rove, Bouches-du-Rhône)*. Rapport d'étude, 8 p. + annexes.

Guilaine J., Gratuze B. et Barrandon J.-N., 1991 - Les perles de verre du chalcolithique et de l'Age du Bronze. Analyses d'exemplaires trouvés en France. In : C. Chevillot C. et A. Coffyn (éd.), *L'Age du Bronze Atlantique, Actes du 1^{er} colloque du parc archéologique de Beynac, Beynac-et-Cazenac*, pp. 255-266.

Muret A., 2006 - *Le gisement archéologique du Col des Tourettes à Montmorin (Hautes-Alpes)*. Theix : éd. Actilia Multimédia, 159 p.

Vital J., Convertini F. et Lemercier O., 2012 - Composantes culturelles et premières productions céramiques du Bronze ancien dans le sud-est de la France : Résultats du Projet Collectif de Recherche 1999-2009. Archaeopress, XIV + 412 p. (CD annexes : V + 338 p). *British Archaeological Reports - International Series* 2446.

ANNEXE - Plans de répartition du mobilier

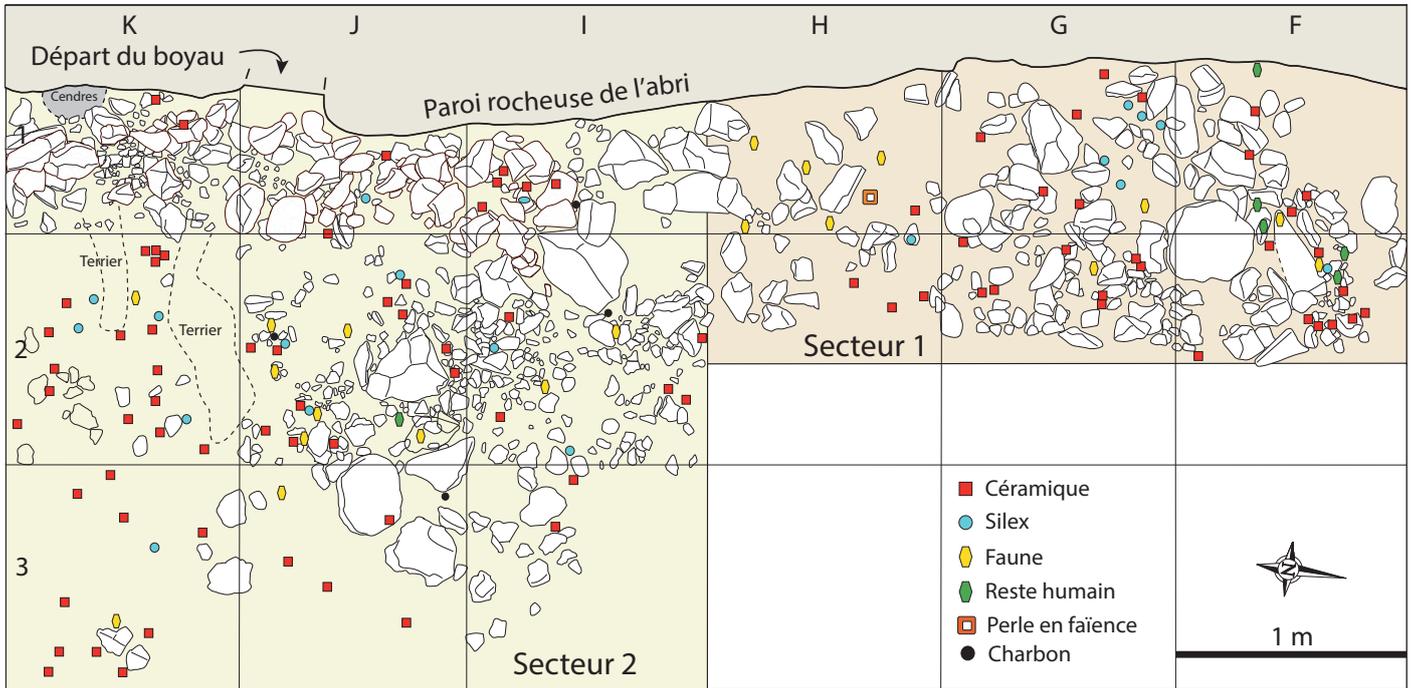


Fig. 18 – Abri de Laure, Le Rove. Plan du relevé 1 (DAO HB).

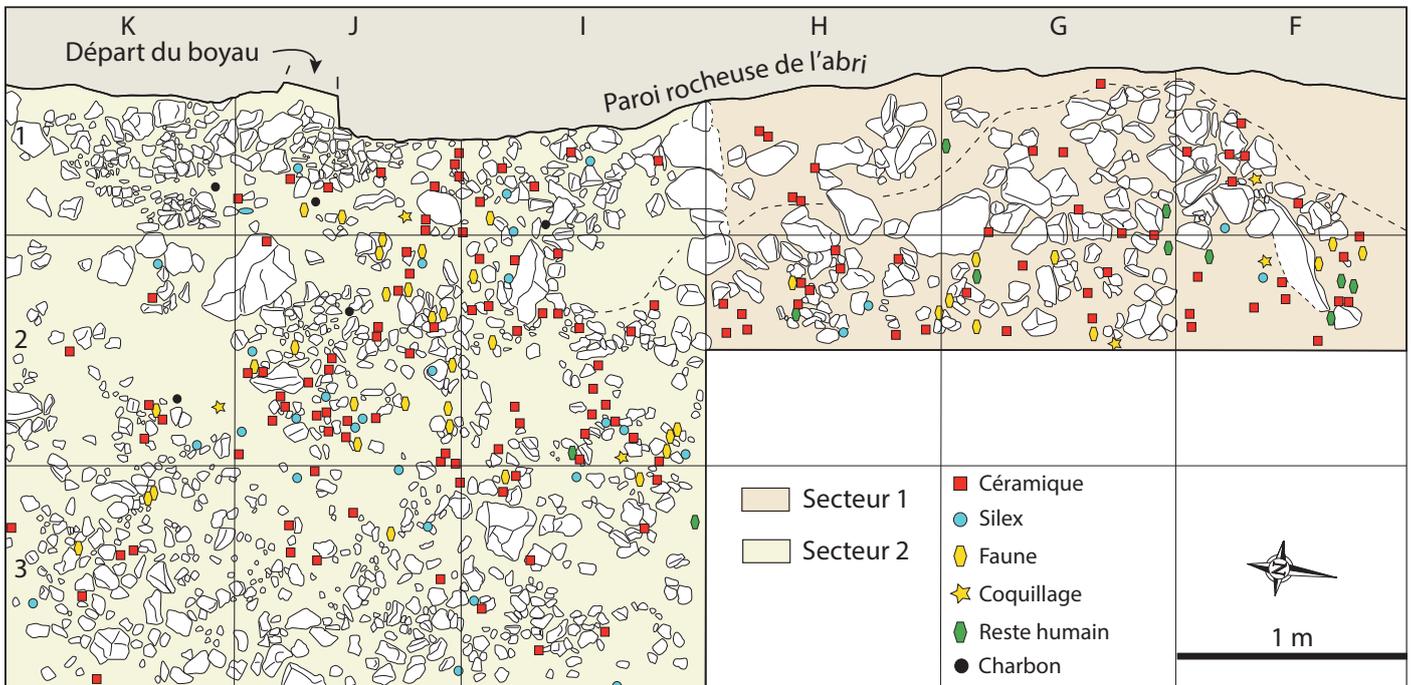


Fig. 19 – Abri de Laure, Le Rove. Plan du relevé 2 (DAO HB).

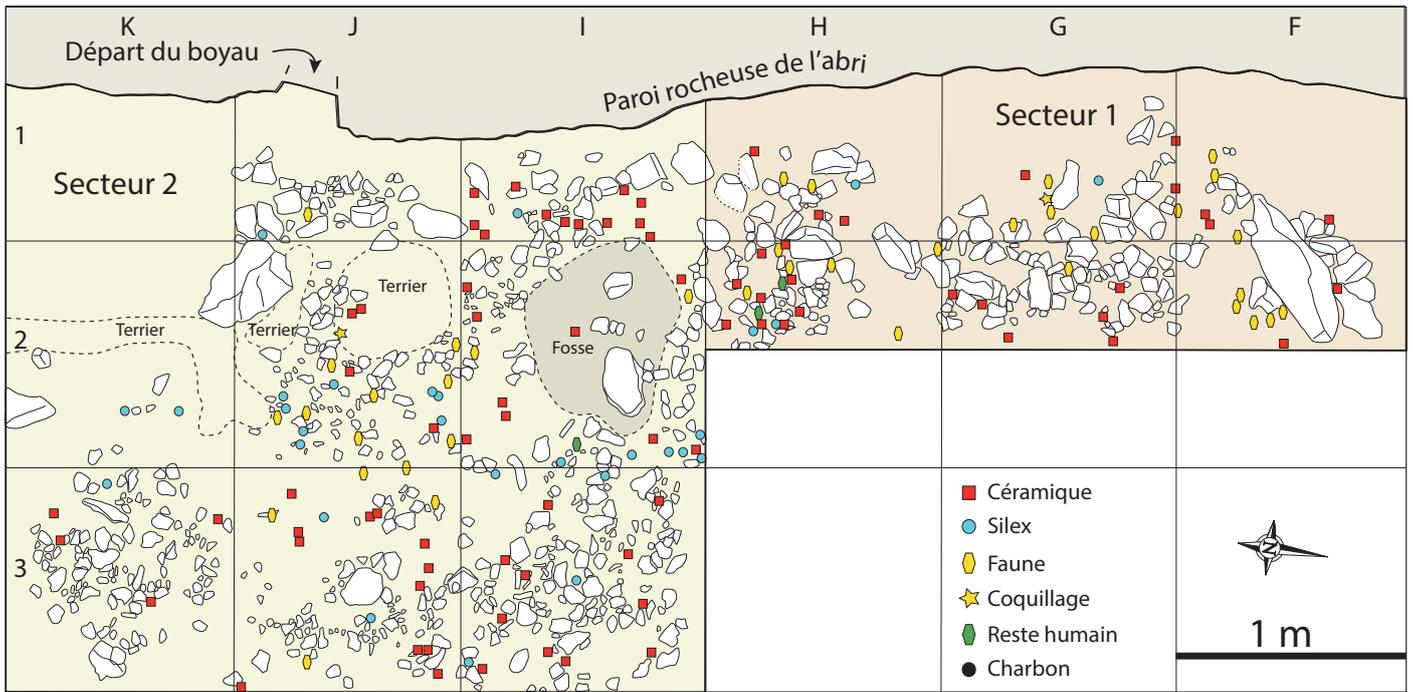


Fig. 20 – Abri de Laure, Le Rove. Plan du relevé 3 (DAO HB).

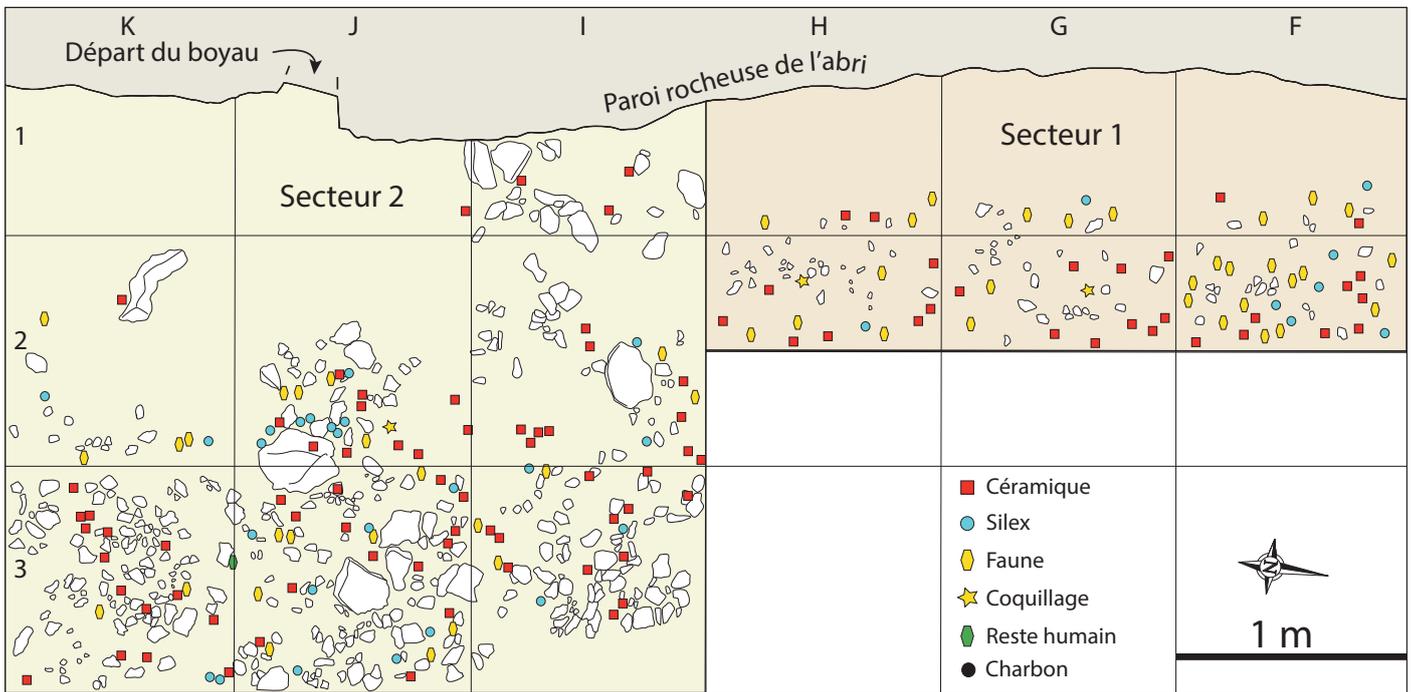


Fig. 21 – Abri de Laure, Le Rove. Plan du relevé 4 (DAO HB).

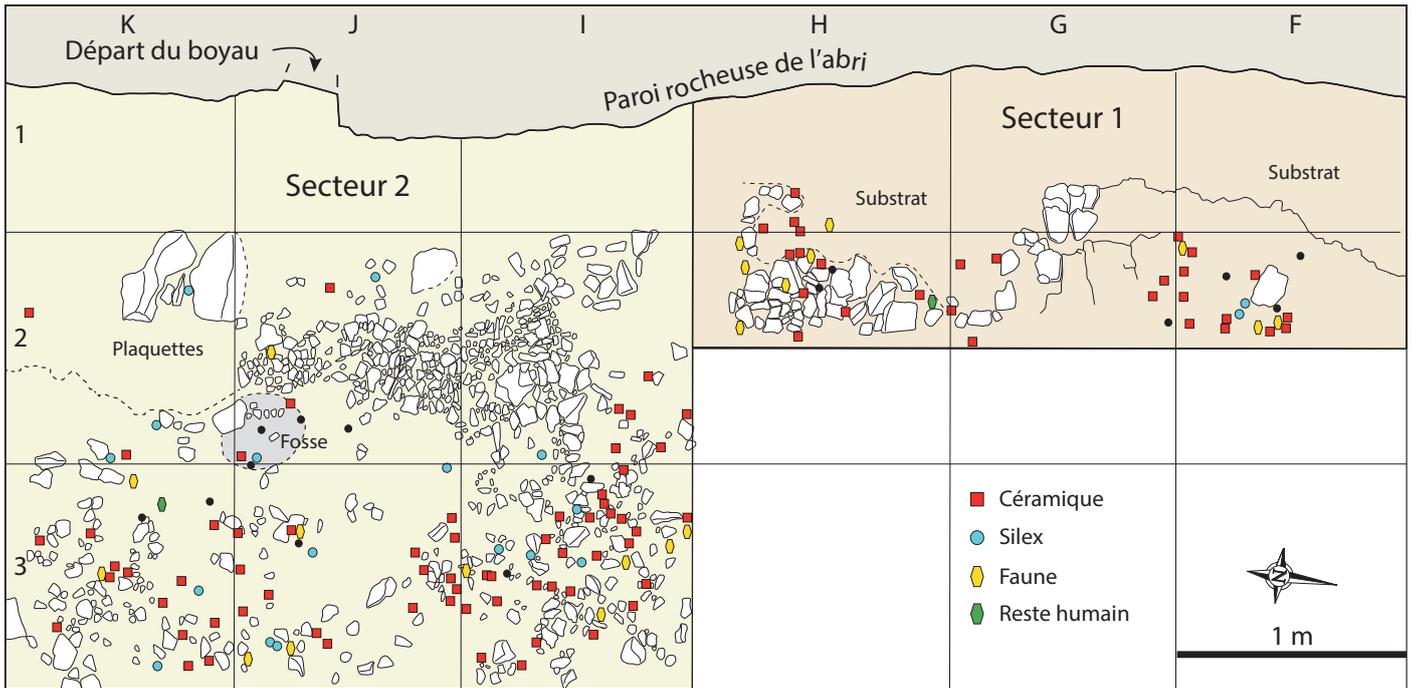


Fig. 22 – Abri de Laure, Le Rove. Plan du relevé 5 (DAO HB).

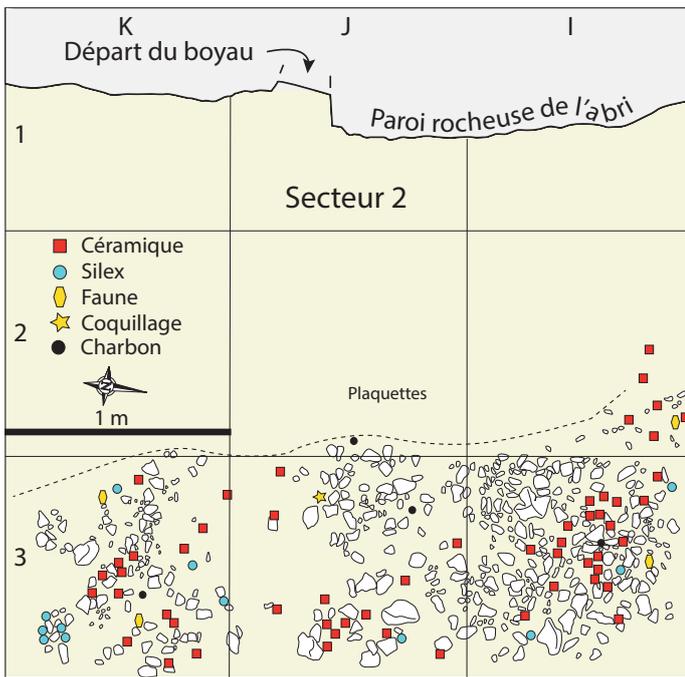


Fig. 23 – Abri de Laure, Le Rove. Plan du relevé 6 (DAO HB).

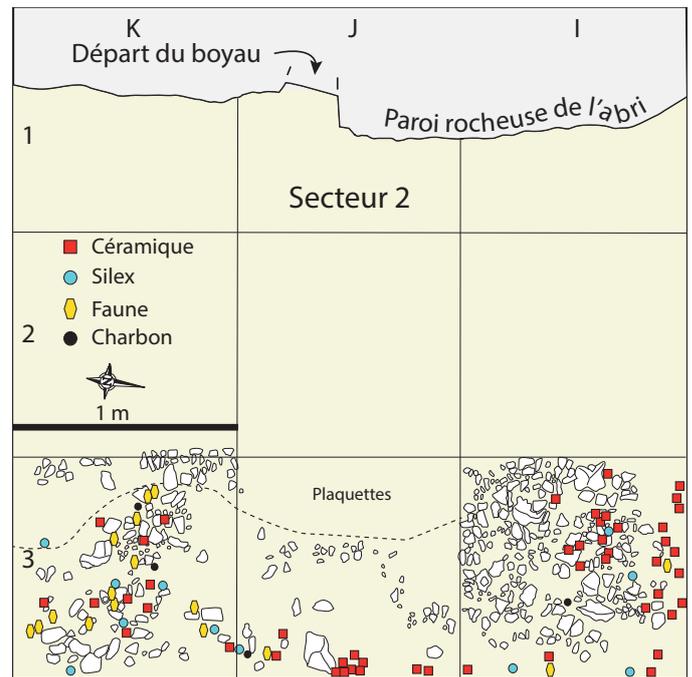


Fig. 24 – Abri de Laure, Le Rove. Plan du relevé 7 (DAO HB).